

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'ÉQUIPE DU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE S'AGRANDIT

2 nouveaux conseillers aux entreprises s'ajoutent !

Sainte-Julienne, le 3 mai 2021 — La MRC de Montcalm est heureuse d'annoncer l'accueil de 2 nouveaux conseillers aux entreprises dans son équipe du service de développement économique.

En effet, messieurs Pierre-Alex Labelle et Charles Breault-Pariseau débutent officiellement leur nouveau mandat en date de ce jour.

Respectivement, monsieur Labelle se voit confier la responsabilité du volet performance financière et monsieur Breault-Pariseau, le volet affaires numériques.

Ils seront assurément des atouts importants pour l'organisation afin de conseiller efficacement les entrepreneurs de notre région, et ainsi assurer la réussite et la prospérité de ceux-ci.

Me Nicolas Rousseau, directeur général et secrétaire-trésorier, se réjouit de cette bonification professionnelle et de l'ajout d'expertise au sein de l'équipe.

L'équipe du service de développement économique est formée de 4 conseillers aux entreprises et d'un directeur, monsieur Stéphane Paré. Les services de notre équipe sont accessibles et gratuits en tout temps.

Pour les rejoindre : 450-831-2182, postes 7082, 7083, 7085 et 7086.

À propos de la MRC de Montcalm

Notre territoire formé de 9 municipalités et 1 ville, offre un cadre de vie enchanteur, près de la nature tout en étant à proximité des grands centres tels que Laval, Montréal et Joliette. Nos terres fertiles regorgeant d'histoires et d'une culture forte font partie de nos richesses. Notre zone agricole qui couvre un peu plus de 60% de la région est la plus active et prospère au Québec. Un secteur récréotouristique en pleine croissance, des industries florissantes et des Montcalmois et Montcalmoises des plus chaleureux !

- 30 -

Source :

Madame Stéphanie Therrien
Directrice générale adjointe
Directrice des communications, de la culture et du tourisme
MRC de Montcalm
(450) 831-2182, poste 7092
stherrien@mrcmontcalm.com

